

SIVOS Ermenonville - Montagny

(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Compte rendu de réunion

**Date** : 1er décembre 2009 à 20h30

**Lieu** : Mairie d'Ermenonville

**Objet** : Réunion SIVOS

**Participants** : Voir liste en annexe 1

**Diffusion** : Voir liste en annexe 2

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Alain Pétrement

En préambule, et avant que M. Pétrement Maire d'Ermenonville ai pu souhaiter la bienvenue aux personnes

présentes, M. Douet prend la parole pour rappeler qu'il est le président du SIVOS et qu'il tient à réagir à un

courrier diffusé par le Conseil Municipal d'Ermenonville aux Ermenonvillois.

M. Douet commente ce courrier et nie en bloc et par le détail les informations fournies et interdit toutes

remarques tant qu'il n'en aura pas terminé.

A l'issue de ces commentaires, M. Pétrement réclame la parole, que M. Douet lui refuse dans un premier temps

pour finalement acquiescer et permettre à M. Pétrement d'exercer un droit de réponse. M. Pétrement maintient

les propos tenus dans son courrier et de la même manière argumente les informations fournies.

M. Douet veut à nouveau réagir mais M. Pétrement réplique qu'il vaut mieux en rester là si on veut avancer.

M. Lenay demande à prendre la parole.

M. Douet lui donne la parole.

M. Lenay indique d'une manière générale qu'il avait une autre idée de la politique. Il rappelle plus précisément

qu'Ermenonville avait demandé au président du SIVOS de fournir différentes informations sur le SIVOS (effectifs,

fréquentation, ...) et qu'en l'absence de réponse, il avait téléphoné au secrétariat du SIVOS.

M. Douet déclare qu'il a toujours fourni les informations demandées.

M. Lenay interpelle directement la secrétaire du SIVOS en lui demandant de dire à l'assemblée ce qu'elle avait

répondu au téléphone à M. Lenay lorsqu'il lui avait fait cette demande.

M. Douet intervient pour dire que la secrétaire n'est pas compétente pour répondre.

M. Pétrement prend l'assemblée à témoin devant cette absence de réponse.

M. Lenay est saisi d'un malaise et tombe à la renverse.

La salle est évacuée. Les pompiers sont appelés. M. Lenay ne pourra pas être ranimé. Le médecin déclare le

décès à 22h15.

*091201\_SIVOS\_cr.docx Page 2 sur 2 28 février 2010*

#### **Annexe 1 : Liste des participants**

PRÉSENTS :

Jean-Paul Douet Président du SIVOS

Alain Pétrement Membre titulaire

Olivier Lenay Membre titulaire

Sylvie Gon Membre titulaire

Jean Moulin Membre suppléant

Jean-Michel Cazères Membre suppléant

Daniel Vonck Membre suppléant

Véronique Locre Secrétaire du SIVOS

Colette Boitel Directrice remplaçante École de Montagny-Ste-Félicité

Marie-Ange Duval Animatrice cantine et périscolaire

Catherine Pétrement Animatrice cantine et périscolaire

Aline Loukas Animatrice cantine et périscolaire

Paula Da Costa Animatrice cantine et périscolaire

Sylvie Trollé ATSEM

EXCUSÉS :

Magalie Mouysset Vice Présidente du SIVOS

Jacques Maquet Membre titulaire

Stéphanie Vancompernelle Membre suppléant

Isabelle Crombez Membre suppléant

Jean-François Picou Membre suppléant

Aurélie Gaubert-Leroy Directrice École d'Ermenonville

Caroline Broudehoux Directrice École de Montagny-Ste-Félicité

Annick Sauvage Dolhem ATSEM

**Annexe 2 : Liste de diffusion**

Les participants, les personnes excusées, plus

Jean-Paul Douet Maire de Montagny

Alain Pétrement Maire d'Ermenonville